

LYCEE LUCIE AUBRAC - BOLLENE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le Proviseur
Aux
Parents d'élèves de Terminale

Bollène, le 17 mai 2016

Je vous prie de trouver ci-joint les informations de fin d'année scolaire, merci de bien vouloir les lire avec attention.

Le Proviseur

Service
administratif

Référence
GO/CR

Dossier suivi par
Geneviève OVINET

Téléphone
04 32 80 31 90

Fax
04 32 80 32 00

Mél.
ce.0841093g
@ac-aix-marseille.fr

224 Avenue Ernest Lafont
BP 219
84505 BOLLENE
cedex

1) Admission Post-bac

1^{ère} phase (1^{ère} connexion) : du mercredi 8 juin (14h) au lundi 13 juin (14h).
Pour les connexions suivantes : consulter le site post-bac

2) Calendrier conseils de classe

(Voir sur le site du lycée)

A la suite des conseils de classe, les élèves doivent signer leur livret scolaire du baccalauréat et être en possession des textes à présenter aux épreuves du second groupe (rattrapage).

Les cours consacrés aux révisions auront lieu du lundi 6 juin jusqu'au vendredi 10 juin inclus (date de l'arrêt des cours).

Un planning va être proposé aux élèves.

3) La journée des talents aura lieu **MARDI 7 JUIN de 13h à 16h30.**

4) Restitution des manuels scolaires

La restitution des manuels scolaires s'effectuera en salle B009

Le jeudi 23 juin 2016

Les élèves sont priés de se conformer au planning ci-dessous. Les livres non rendus ou abimés seront facturés aux familles.

CLASSE	HORAIRE
TES1	09H00
TES2	09H20
TES3	09H40
TL	10H00
TS1	10H15
TS2	10H35
TS3	10H55
TSTMG1	11H15
TSTMG2	11H30
TSTMG3	11H45



2/2

5) Résultats du baccalauréat

Les résultats seront affichés le mardi 5 juillet à 8 heures au lycée indiqué sur la convocation où se dérouleront également les épreuves de contrôle du second groupe (rattrapage).

Des enseignants des classes de terminale seront à disposition au Lycée Lucie Aubrac le mardi 5 juillet (matin) pour conseiller les élèves qui doivent se présenter aux épreuves du second groupe (choix des matières suivant les résultats du premier groupe).

Oraux de contrôle : jeudi 7 juillet et jury final

6) Demande de réinscription en terminale après échec au baccalauréat

Les élèves refusés du 1^{er} groupe et du 2^{ème} groupe doivent se présenter au secrétariat élèves munis de leur relevé de notes et de leur livret scolaire avant le mercredi 13 juillet pour la réinscription dans la limite des places vacantes.

7) Bourses de lycée- Bourses du CROUS

Les élèves boursiers de lycée redoublants doivent retirer au secrétariat intendance un imprimé de maintien de bourse dès la réinscription accordée et un document pour les transports scolaires à la vie scolaire.

Les élèves redoublants ayant obtenu une bourse du CROUS doivent annuler leur dossier en renvoyant l'imprimé reçu du CROUS.

8) Certificat de radiation-Exeat

Celui-ci sera remis à la demande de la famille avant le 13 juillet.

Les personnels d'encadrement et de secrétariat restent à votre disposition pour toute question concernant cette fin d'année scolaire.

Le Proviseur

Geneviève QVINET